

Madame Ursula VON DER LEYEN
Présidente de la Commission européenne

Paris, le vendredi 29 novembre 2024,



Madame la Présidente,

Tout d'abord, permettez-nous de vous adresser nos plus sincères félicitations pour votre nomination en tant que Présidente de la Commission européenne.

SERGE MERILLOU

SENATEUR DE
LA DORDOGNE

Alors qu'une signature imminente de l'accord commercial entre l'Union européenne et le Mercosur est de plus en plus évoquée, nous souhaitons partager avec vous les implications de cet accord dans sa forme actuelle pour nos agricultures, la santé de nos concitoyens et la protection de notre planète.

*CONSEILLER
DEPARTEMENTAL
DU CANTON DE LALINDE*

Enjeux sanitaires exposant les consommateurs des États-membres de l'UE

En raison de normes sanitaires extrêmement différentes, les modes de production dans les pays du Mercosur et dans l'UE ne sont pas les mêmes. Les limites maximales de résidus (LMR) brésiliennes sont par exemple dans la plupart des cas plus hautes que les normes européennes. Il est dès lors impératif d'ajouter des clauses miroirs à cet accord.

DIDIER MARIE

SENATEUR DE
LA SEINE-MARITIME

D'après une étude de 2020 du Pesticide Action Network, des résidus de pesticides interdits ou strictement réglementés ont été détectés dans 12 % des aliments échantillonnés en provenance du Brésil et destinés à l'Union européenne. Parmi les produits concernés, 77 % des pommes, 60 % du riz et 53 % des haricots contiennent ces substances.

*CONSEILLER
DEPARTEMENTAL DE
LA SEINE-MARITIME*

À la suite d'un audit, la Commission européenne a par ailleurs indiqué le 16 octobre 2024 qu'il était impossible de garantir que les bovins brésiliens importés n'aient pas été traités à l'œstradiol 17- β , une hormone de croissance très utilisée au Brésil, alors que celle-ci est interdite dans les importations vers l'Europe depuis 1988, interdite car cancérigène. Ces failles détectées dans le système de traçabilité du Brésil nous montrent que l'application des mesures miroir ne peut uniquement reposer sur de l'autodéclaration comme c'est parfois le cas (par exemple, l'interdiction des antibiotiques comme promoteurs de croissance des animaux d'élevage qui entrera en vigueur en 2026) : il nous faut des audits fiables et indépendants pour ces contrôles.



Enjeux environnementaux

Alors que le Mercosur rassemble des États abritant le poumon vert de la planète, la ratification de l'accord entraînerait une augmentation de 5% à 25% par an de la déforestation au cours des six premières années de sa mise en application du seul fait de la hausse de la production de viande bovine engendrée par la négociation selon le rapport de l'économiste Stefan AMBEC remis au gouvernement français le 18 septembre 2020. Ces volumes pourraient menacer des écosystèmes riches et spécifiques tels que l'Amazonie, le Cerrado ou le Gran Chaco : ce sont donc à la fois le climat et la biodiversité de notre planète qui seraient profondément et sans doute irrémédiablement affectés.

Rappelons enfin que l'accord Mercosur ne contient aucune mention de l'obligation de respect de l'Accord de Paris sur le climat (le gouvernement argentin de Javier Milei a récemment menacé de s'en retirer), tout comme au règlement européen sur la déforestation importée : cet accord n'a malheureusement pas été actualisé suite aux développements de normes internationales ou européennes visant à mieux protéger l'environnement.

Grave fragilisation de notre agriculture européenne

Le mouvement de mobilisation des agriculteurs à l'échelle européenne en début d'année nous l'a montré : les agriculteurs européens sont en grande fragilité. De multiples concessions dans le cadre d'accords commerciaux ont conduit à l'affaiblissement de l'agriculture européenne. Comme vous le savez, du fait de normes environnementales et sanitaires légitimes tant pour protéger les Européens que notre planète, produire dans l'Union européenne coûte plus cher. Le respect des normes en vigueur entraîne ainsi un surcoût estimé à environ 8%. Les produits du Mercosur, ne respectant pas les mêmes normes, seront extrêmement compétitifs par rapport aux nôtres. La filière bovine allaitante est par exemple gravement exposée : alors que nous importons déjà plus de 30% de la viande de bœuf consommée en France, l'accord avec le Mercosur prévoit l'entrée de 99 000 tonnes de viandes bovines sud-américaines supplémentaires, chaque année. Les conséquences économiques et sociales seraient dramatiques dans les différents États-membres, tout comme l'affaiblissement de notre souveraineté alimentaire. Il est ici nécessaire de souligner si besoin est le caractère stratégique de ce que nous mangeons. Si demain une épidémie ou un conflit politique nous empêchent d'importer notre nourriture, que ferons-nous ?

Le souci de concision concernant ce courrier nous oblige à être synthétique. Il nous semble toutefois que ce bref relevé des questions en suspens doit suffire à nous convaincre de renégocier cet accord qui contient, il est vrai, des avancées pour certains acteurs économiques européens (pharmacie, automobile, etc...). C'est pourquoi il n'est pas proposé de suspendre toute négociation ou de refuser tout accord mais bien de renégocier celui-ci afin que les échanges commerciaux soient réalisés dans le cadre d'une mondialisation plus équitable, plus



respectueuse des filières agricoles, de la santé et de l'environnement. Aujourd'hui, les politiques commerciales sont devenues indissociables des politiques environnementales. C'est pourquoi toute division de l'accord qui lèverait le droit de veto de chacun des États-membres ne serait pas acceptable.

Il est vrai que les discussions durent depuis déjà de longues années. Cependant, lorsque nos décisions peuvent affecter la santé de nos concitoyens européens comme la santé de notre planète, de son climat et de sa biodiversité, chacun conviendra qu'il nous faut prendre nos décisions d'une main tremblante. Une autre voie est possible, associant un développement soutenable de nos économies et la nécessaire préservation de notre planète.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de notre très haute considération.

Serge MÉRILLOU

Sénateur de la Dordogne

Didier MARIE

Sénateur de Seine-Maritime

Patrick KANNER

Sénateur du Nord

Nicole BONNEFOY

Sénatrice de la Charente

Franck MONTAUGÉ

Sénateur du Gers

Jean-Claude TISSOT

Sénateur de la Loire

Viviane ARTIGALAS

Sénatrice des Hautes-Pyrénées

Audrey BÉLIM

Sénatrice de La Réunion

Florence BLATRIX CONTAT

Sénatrice de l'Ain

Denis BOUAD

Sénateur du Gard

Hussein BOURGI

Sénateur de l'Hérault

Isabelle BRIQUET

Sénatrice de la Haute-Vienne

Colombe BROSSEL

Sénatrice de Paris

Marion CANALÈS

Sénatrice du Puy-de-Dôme

Rémi CARDON

Sénateur de la Somme

Christophe CHAILLOU

Sénateur du Loiret

Yan CHANTREL



Sénateur des Français établis hors de France

Catherine CONCONNE

Sénatrice de la Martinique

Thierry COZIC

Sénateur de la Sarthe

Karine DANIEL

Sénatrice de la Loire-Atlantique

Jérôme DARRAS

Sénateur du Pas-de-Calais

Gilbert-Luc DEVINAZ

Sénateur du Rhône

Jérôme DURAIN

Sénateur de la Saône-et-Loire

Vincent ÉBLÉ

Sénateur de la Seine-et-Marne

Frédérique ESPAGNAC

Sénatrice des Pyrénées-Atlantiques

Sébastien FAGNEN

Sénateur de la Manche

Rémi FÉRAUD

Sénateur de Paris

Corinne FÉRET

Sénatrice du Calvados

Jean-Luc FICHET

Sénateur du Finistère

Hervé GILLÉ

Sénateur de la Gironde

Olivier JACQUIN

Sénateur de la Meurthe-et-Moselle

Patrice JOLY

Sénateur de la Nièvre

Gisèle JOURDA

Sénatrice de l'Aude

Laurence HARRIBEY

Sénatrice de la Gironde

Éric JEANSENNETAS

Sénateur de la Creuse

Éric KERROUCHE

Sénateur des Landes

Annie LE HOUÉROU

Sénatrice des Côtes-d'Armor

Monique LUBIN

Sénatrice des Landes

Victorin LUREL

Sénateur de la Guadeloupe

Jean-Jacques MICHAU

Sénateur de l'Ariège

Marie-Pierre MONIER

Sénatrice de la Drôme

Corinne NARASSIGUIN

Sénatrice de la Seine-Saint-Denis



Alexandre OUIZILLE

Sénateur de l'Oise

Émilienne POUMIROL

Sénatrice de la Haute-Garonne

Sébastien PLA

Sénateur de l'Aude

Christian REDON-SARRAZY

Sénateur de la Haute-Vienne

Pierre-Alain ROIRON

Sénateur d'Indre-et-Loire

David ROS

Sénateur de l'Essonne

Lucien STANZIONE

Sénateur du Vaucluse

Rachid TEMAL

Sénateur du Val d'Oise

Simon UZENAT

Sénateur du Morbihan

Michaël WEBER

Sénateur de la Moselle

Adel ZIANE

Sénateur de la Seine-Saint-Denis